

N° 2042-NR - IMPRIMERIE NATIONALE 2002 443 390 ND - Février 2002

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCLARATION

Si vous avez quitté la France pendant l'année 2001 et si vous avez perçu, après votre départ, des revenus de source française, déclarez-les ci-dessous.

2042 NR

11942*01

DES REVENUS										
2001		Nom, prénom								
		Adresse au 1 ^{er} janvier 2002								
(départ à l'étranger)										
	Signatur	re								
A control of the cont				_						
A souscrire exclusivement en euros										
		départ doivent être déclarés ros en faisant abstraction de		a été envoyé.						
• 1 TRAITEMENTS, SALAIRES										
Vos salaires, droits d'auteu		éels z la liste détaillée sur								
avantages en nature indemnités journalière (faîtes le total)	,	te jointe)								
Vous]€	€								
Conjoint	€	€								
Personnes àcharge										
<u> </u>	€	€								
	_ €	€								
PENSIONS, RETRAITES, RENTES		ÉTABLIQUA CON BOMON		S À TITRE ONÉREUX						
LORSQUE LE DE	BITEUREST	ÉTABLI OU A SON DOMICIL	1	s ci-dessous, pour chaque âge						
			d'entrée en jouissance,	le total des rentes perçues par abres du foyer fiscal.						
Pensions, retraites avantages en natu		Pensions alimentaires perçues								
Vous	€		€ Âge d'entrée en jouiss	sance Montant total						
Conjoint	€		€ Moins de 50 ans	€						
Personnes àcharge Indiquez leurs nom et prénom			De 50 ans à 59 ans	€						
<u> </u>	€		€ De 60 ans à 69 ans	€						
	€		À partir de 70 ans	€						
REVENUS FONCIERS (souscrive)	ez une déclarat	tion n° 2044 pour la période pos	stérieure au départ sauf pour l	e régime micro foncier)						
Micro foncier : indiquer les recettes brutes perç	•	départ à l'étranger (ne déduise	ez aucun abattement)	[
 (les recettes doivent être inférieures ou égales à Revenus de 2001 (report de la ligne 420 ou 630 	•	déclaration n° 2044)		€						
Déficit imputable sur les revenus fonciers (repo										
Déficit imputable sur le revenu global (report de Déficite entérieure per encera imputée (report de										
Déficits antérieurs non encore imputés (report de la CONTENENT DE LE CONT										
CONTRIBUTION SUR LES RE										
Recettes nettes perçues en 2000 soumises à la	contribution re	présentative du droit de bail et	àsa contribution additionnelle							
Recettes nettes perçues en 2000 soumises àla	seule contribut	tion représentative du droit de l	bail							
Recettes nettes perçues en 2000 soumises àla	seule contribu	tion additionnelle		[
• Recettes nettes soumises à la contribution de 1	8% sur certaine	es locations de droits de pêche	ou de droits de chasse	[]€						
Recettes nettes perçues en 2001 soumises à la	contribution su	ur les revenus locatifs								
 Montant des loyers courus du 1-1-98 au 30-9-9 la location est intervenue en 2001 après votre dé 	•		·	€						
.a	-part ar otrarige	gai oni oto ocumbi ala take a								

REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES

 Régime du forfait (ins 	crivez le bénéfice, s'il n'	est p	as fixé, cochez la d	case	corres	spondante))			1		
	Revenus imposables	Plus-values à court term			Plus-va			Déficits agricoles de années antérieures				
Vous	I	€				€			_		 Déficits agricoles non encore déduits 	\neg
conjoint]					ı ı			€		0.100.0 0000.0	
Pers. àcharge		€				[€			€		1	1 ~
reis. acitatye		€				€			€			€
● Régime du bénéfice r	éel ou transitoire. Rev	enus	bénéficiant de l'a	abatt	emen	t CGA						
- rrogimo da Bonondo i			us imposables			1					Déficits	
	Cas général,	, , , , , ,	·			l				I	Denoits	ı
	régime transitoire (ou option pour la		Bénéfices exceptionne	els			Plus-va de ces					
Vous	moyenne triennale)	ے ا	(quotient du	ı 1/5)		ا عا	taxable	es à16%	€	ı		l€
conjoint]	€				[€				L		_
•		€				[€			€	L		_]€
Pers. àcharge		€				€			€	L		€
Régime du bénéfice r	éel ou transitoire. Rev	enus	ne bénéficiant pa	as de	e l'aba	ittement C	GA					
_			mposables			1					Déficits	
	Cas général,		D/=/6			,	DI			•		•
	régime transitoire (ou option pour la		Bénéfices exceptionne	els			de ces	alues sion				
Vous	moyenne triennale)	€	(quotient du	ı 1/5)		€	taxable	es à16%	€	ı		l€
conjoint		l€				J L			€	Ł		_
Pers. àcharge		1				[€				Ļ		_]€
i eis. aciiaige		€				€			€	L]€
B- REVENUS INDUSTR	RIELS ET COMMERCIA	UX	PROFESSIONNEL	S								
● Régime micro entrep	r ise (indiquez les chiffre	s d'a	ffaires bruts, ne dé	áduis	07 2110	- 44 - 11	mont le	nianez la déclar	otior		° 2042 P)	
			,			un abatter	Helli. Ju		alivi	า ท`		
	Revenus	s imn	osables						aliOi	nn` □	,	
	Revenus Activités de ventes de marchandises ou assimilées	s imp	osables Activités de prestations de services		Plus		ıs-value	s imposables Plus-values de cession taxables à 16%		7 n	Moins-values à long terme	
Vous	Activités de ventes de marchandises ou	·	Activités de prestations de	<u> </u>	Plus	Plu-values ne	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession		7	Moins-values	€
	Activités de ventes de marchandises ou	€	Activités de prestations de	∫€	Plus	Plu-values ne	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession		7	Moins-values	J€
Conjoint	Activités de ventes de marchandises ou	€	Activités de prestations de]€]€	Plus	Plu-values ne	is-value ttes €	s imposables Plus-values de cession		↑	Moins-values	€
	Activités de ventes de marchandises ou	€	Activités de prestations de	∫€	Plus	Plu -values ne urt terme	is-value ittes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16%		7	Moins-values	€
Conjoint Pers. àcharge	Activités de ventes de marchandises ou assimilées	€ €	Activités de prestations de services	_ _ _ _€	Plus	Plu -values ne urt terme	is-value ittes	s imposables Plus-values de cession		↑	Moins-values	€
Conjoint	Activités de ventes de marchandises ou assimilées	€ € €	Activités de prestations de services e l'abattement CG	_ _ _ _€	Plus	Plu -values ne urt terme	is-value ittes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16%	me	↑ € €	Moins-values à long terme	€
Conjoint Pers. àcharge	Activités de ventes de marchandises ou assimilées	€ € €	Activités de prestations de services e l'abattement CG	_ _ _ _€	Plus à cou	Plu-values ne urt terme	is-value ittes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16%	me	↑	Moins-values à long terme	€
Conjoint Pers. àcharge	Activités de ventes de marchandises ou assimilées éel. Revenus bénéficia Revenus Régime	€ € €	Activités de prestations de services e l'abattement CG cosables Régime	_ _ _ _€	Plus à cou	Plu -values ne urt terme Moins-v	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16% ettes à court ter	me	↑ € €	Moins-values à long terme	€
Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r	Activités de ventes de marchandises ou assimilées éel. Revenus bénéficia	€ € €	Activités de prestations de services e l'abattement CG	€ EA	Plus à cou	Plu -values ne urt terme Moins-\	is-value ttes € € values r	s imposables Plus-values de cession taxables à 16%	me	€ € éfic	Moins-values à long terme]€]€]€
Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r Vous	Activités de ventes de marchandises ou assimilées éel. Revenus bénéficia Revenus Régime	€ € ennt d	Activités de prestations de services e l'abattement CG cosables Régime	∫ €	Plus à cou	Plu -values ne urt terme Moins-v	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16% ettes à court ter	me		Moins-values à long terme]€]€]€
Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r Vous Conjoint	Activités de ventes de marchandises ou assimilées éel. Revenus bénéficia Revenus Régime	€ € ennt d	Activités de prestations de services e l'abattement CG cosables Régime		Plus à cou	Plu -values ne urt terme Moins-v	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16% ettes à court ter	me	T €€€	Moins-values à long terme]€ €
Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r Vous	Activités de ventes de marchandises ou assimilées éel. Revenus bénéficia Revenus Régime	€ € ennt d	Activités de prestations de services e l'abattement CG cosables Régime	∫ €	Plus à cou	Plu -values ne urt terme Moins-v	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16% ettes à court ter	me		Moins-values à long terme]€]€]€
Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r Vous Conjoint	Activités de ventes de marchandises ou assimilées	€ € ennt d	Activités de prestations de services e l'abattement CG posables Régime simplifié		Plus à cou	Plu -values ne urt terme Moins-v	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16% ettes à court ter	me	T €€€	Moins-values à long terme]€ €
Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r Vous Conjoint Pers. àcharge	Activités de ventes de marchandises ou assimilées	€ € simp	Activités de prestations de services e l'abattement CG osables Régime simplifié at pas de l'abatten		Plus à cou	Plu-values neurt terme Moins-values ession bles à 16%	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16% ettes à court ter	me	T €€€ éffic	Moins-values à long terme]€ €
Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r Vous Conjoint Pers. àcharge	Activités de ventes de marchandises ou assimilées éel. Revenus bénéficia Revenus Régime normal éel. Revenus ne bénéficia	€ € simp	Activités de prestations de services e l'abattement CG osables Régime simplifié at pas de l'abatten		Plus à cou	Plu -values ne urt terme Moins-v	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16% ettes à court ter	me	T €€€ éffic	Moins-values à long terme]€ €
Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r Vous Conjoint Pers. àcharge	Activités de ventes de marchandises ou assimilées éel. Revenus bénéficia Revenus Régime normal éel. Revenus ne bénéfi Revenus Régime	€ € simp	Activités de prestations de services e l'abattement CG posables Régime simplifié et pas de l'abattent posables Régime		Plus à cou	Plu-values neurt terme Moins-values ession bles à 16% -values ession	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16% ettes à court ter Régime normal Régime	me	T €€€ éffic	Moins-values à long terme its Régime simplifié ficits Régime]€ €
Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r Vous Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r	Activités de ventes de marchandises ou assimilées éel. Revenus bénéficia Revenus Régime normal éel. Revenus ne bénéfi Revenus Régime	€ € € € € ician	Activités de prestations de services e l'abattement CG posables Régime simplifié et pas de l'abattent posables Régime		Plus à cou	Plu-values neurt terme Moins-values ession bles à 16% -values ession	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16% ettes à court ter Régime normal Régime	me		Moins-values à long terme its Régime simplifié ficits Régime]€€ € € €
Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r Vous Conjoint Pers. àcharge Régime du bénéfice r	Activités de ventes de marchandises ou assimilées éel. Revenus bénéficia Revenus Régime normal éel. Revenus ne bénéfi Revenus Régime	€ € € € € € € €	Activités de prestations de services e l'abattement CG posables Régime simplifié et pas de l'abattent posables Régime	€ € € A □ □ € € € ment □	Plus à cou	Plu-values neurt terme Moins-values ession bles à 16% -values ession	is-value ttes	s imposables Plus-values de cession taxables à 16% ettes à court ter Régime normal Régime	me		Moins-values à long terme its Régime simplifié ficits Régime]€€€

• 5 REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES

• R	égime micro entrepris	s e (indiq	juez les chif	fres c	l'affa	ires bi	ruts, ne	e dédi	uisez	aucun ai	battem	ent.	Joig	nez la d	éclarati	on n	° 20	42 P)		
		de mai	és de ventes rchandises (ns meublée	s ou s	·		es ————————————————————————————————————	de	\neg	Plus-va				imposal Plus-val de cess	lues ion			Moins-value		
		non pr	ofessionnell	les		servic	es			àcourt	terme			taxables	s à16%			à long terme)	
	Vous				€				€				€				€		€	
	Conjoint				€				€				€				€		€	
	Pers. àcharge				€				€				€				€		€	
● R	égime du bénéfice rée	el. Reve	nus bénéfi	ciant	de l	'abatt	ement	CGA			Moin	ıs-val	lues	nettes à	court te	rme			€	
			Reve	enus	impo	sable	s		\neg							Déf	icits			
		Régim norma			Rég simp				d	lus-value e cession axables à	1			égime ormal				Régime simplifié		
	Vous			€				I€	E			I€	εl			l€			€	
	Conjoint			€				€]€	L			
	Pers. àcharge			€				€				€				€	Ī		€	
				_					_							_	_			
• R	égime du bénéfice rée	el. Reve					l'abat	teme	nt C	GA										
			Rever	nus in	npos	ables			Dli	us-values						Déf	icits			
		Régim norma				gime plifié			de	cession kables à 1				gime mal				égime mplifié		
	Vous			€				l€				€	1			€			€	
	Conjoint]€												€	H		€	
								€				€				て				
	Pers. àcharge			€				」€ ∣€				∫€ €				€			€	
• D	l	mmerci	iaux non pr	€	sion	nels d	les anı	∫€	anté	rieures n	on en	€	déd	uits						
• D	éficit industriels et co 1996			€	sion		les anı	∫€		rieures n		€	déd	uits 1999		€		2000	€	
• D	éficit industriels et co 1996	mmerci		€ rofes	sion	nels d	les anı	∫€			non en	€	déd					2000		
Ĺ	éficit industriels et co 1996	€	19	erofes:		∫€	les anı	∫€				€	déd			€	L	2000	€	
D-	éficit industriels et co	€ I <mark>MERCI</mark>	AUX PROF	e eofes:	ONN	_]€ IELS	Ĺ	€ nées	19	998	_]€	ecore		1999		€]€		2000	€	
D-	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM	€ IMERCI ial (India	AUX PROF	ettes	ONN	J€ IELS es, ne	Ĺ	n ées sez a	19 ucun nette	abatteme	_]€	core L igne	ez la us-va	1999 déclarat lues de		€]€	N	2000 Moins-values à long terme	€	
D - ● R	éficit industriels et co 1996 ↓ - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci	€ IMERCI ial (India	AUX PROF	ettes	ONN brut	J€ IELS res, ne	déduis	n ées sez a	19 ucun nette	abatteme	€ ent. Jo	core L igne	ez la us-va	1999 déclarat lues de	ion n° 2	€	N	Moins-values	€	
D - ● R	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci	€ IMERCI ial (India	AUX PROF	ettes	ONN brut	€ IELS es, ne	déduis	n ées sez a	19 ucun nette	abatteme	€ ent. Jo	core L igne	ez la us-va	1999 déclarat lues de	ion n° 2	€] € 2042 :	N	Moins-values	€	
D- ● R	éficit industriels et co 1996 ↓ - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci	€ IMERCI ial (India	AUX PROF	ettes	ONN brute	J€ IELS es, ne	déduis	n ées sez a	19 ucun nette	abatteme	ent. Jo	core L igne	ez la us-va	1999 déclarat lues de	ion n° 2	€]€ 2042	N	Moins-values	€	1::1
D- ● R	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci	€ IMERCI ial (India	AUX PROF	ettes	ONN brute	€ IELS es, ne	déduis	n ées sez a	19 ucun nette	abatteme	€ ent. Jo	ecore	ez la us-va ssion able	1999 déclarat lues de	ion n° 2	€ 2042 € €	N	Moins-values	€ €	The state of the s
D- ● R	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci Vous conjoint Pers. àcharge	imerci ial (India Reven	AUX PROF quez les rec us imposab	ettes	onn brute	lELS es, ne € € L	e déduis Plus-va à court	€ nées	19 ucun nette	abatteme	ent. Jo	ecore Ligne Plu ces tax	ez la us-va sssion cable	1999 déclarat lues de s à16%	ion n° 2	€ 2042 € €	N	Moins-values	€	tu,
D- ● R	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci	imerci ial (India Reven	AUX PROF quez les rec us imposab	€ rofes: 997 ESSI cettes	onn brute	lELS es, ne € € L	e déduis Plus-va à court	€ nées	19 ucun nette e	abatteme	ent. Jo ent. Jo Moins ation a	ecore Core Core	ez la us-va sssion able	1999 déclarat lues de s à16%	ion n° 2	€ 2042 € €	N	Moins-values	€ €	to a
	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci Vous conjoint Pers. àcharge	imerci ial (India Reven	AUX PROF quez les rec us imposab	€ rofes: 997 ESSI cettes	onn brute	J€ IELS es, ne €	e déduis Plus-va à court	€ nées	19 ucun nette e	abatteme	ent. Jo ent. Jo Moins ation a	ecore Core Core	ez la us-va sssion able	déclarat lues de s à16%	ion n° 2	€ 2042 € €	N	Moins-values à long terme		That I was a second of the sec
 ● R	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci Vous conjoint Pers. àcharge	imerci ial (India Reven	AUX PROF quez les rec us imposab	€ rofes: 997 ESSI cettes	onn brute	lELS es, ne €	e déduis Plus-va à court	€ nées	19 ucun nette e	abatteme	ent. Jo ent. Jo Moins ation a	ecore Core Core	ez la us-va sssion able	déclaratilues de s à16%	ion n° 2	€ 2042 € €	N	Moins-values à long terme	€ € €	That I was a second of the sec
	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci Vous conjoint Pers. à charge égime de la déclaratio	imerci ial (India Reven	AUX PROF quez les rec us imposab	€ rofes: 997 ESSI cettes	onn brute	lELS les, ne € [fician	e déduis Plus-va à court	€ nées	19 ucun nette e	abatteme	ent. Jo ent. Jo Moins ation a	ecore Core Core	ez la us-va sssion able	déclarati lues de s à16%	ion n° 2	€ 2042 € €	N	Moins-values à long terme	€	To 1
	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci Vous conjoint Pers. àcharge égime de la déclaratio Vous Conjoint	ial (India Reven	AUX PROF quez les rec us imposab	rofess 1997 ESSI Dettes les	onn brute	lELS es, ne €	e déduis Plus-va à court	€ nées sez a la lues term	19 ucun nettee Plu tax	abatteme es nt associus-values cables à 1	ent. Jo ent. Jo Moins ation a de ces 6%	ecore	us-va sssion cable	déclarate lues de s à 16% ettes à ce	ion n° 2	€ 2042 € €	N	Moins-values à long terme	€ € €	11
D -	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci Vous conjoint Pers. àcharge égime de la déclaratio Vous Conjoint Pers. àcharge	imerci ial (India Reven	AUX PROF quez les rec us imposab	rofess 1997 ESSI les nus t	onn brute	lELS es, ne €	e déduis Plus-va à court	€ nées sez a la lues term	nette e Plu tax l'ab:	abatteme es nt associus-values cables à 1	ent. Jo ent. Jo Moins ation a de ces 6%	estax. Ligne Pluces tax -valu -valu ciatic	us-va la us-	déclarati	ion n° 2	€ 2042 € €	N	Moins-values à long terme	€	11
D -	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci Vous conjoint Pers. àcharge Conjoint Pers. àcharge égime de la déclaration Vous Conjoint Pers. àcharge	imerci ial (India Reven	AUX PROF quez les rec us imposab	rofess 1997 ESSI les nus t	onn brute	lELS les, ne €	e déduis Plus-va à court	€ nées sez a la lues term	nette e Plu tax l'ab:	abattement astement us-values	ent. Jo ent. Jo Moins ation a de ces 6%	estax. Ligne Pluces tax -valu -valu ciatic	us-va la us-	déclaratilues de s à 16% ettes à co	ion n° 2	€ 2042 € €	N	Moins-values à long terme Déficits	€ € € €	Trat
D -	éficit industriels et co 1996 - REVENUS NON COM égime déclaratif spéci Vous conjoint Pers. àcharge égime de la déclaratio Vous Conjoint Pers. àcharge	imerci ial (India Reven	AUX PROF quez les rec us imposab	rofess 1997 ESSI les nus t	onn brute	lELS es, ne €	e déduis Plus-va à court	€ nées sez a la lues term	nette e Plu tax l'ab:	abattement astement us-values	ent. Jo ent. Jo Moins ation a de ces 6%	estax. Ligne Pluces tax -valu -valu ciatic	us-va la us-	déclarati	ion n° 2	€ 2042 € €	N	Moins-values à long terme Déficits	€	11

Portez les montants exclusivement en euros, sans indiquer les centimes REVENUS ET PLUS-VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES **C – REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS** • Régime déclaratif spécial (Indiquez les recettes brutes, ne déduisez aucun abattement. Joignez la déclaration n° 2042 P). Revenus imposables Plus-values nettes Plus-values de cession Moins-values àcourt terme taxables à 16% à long terme Vous € € € € conjoint € € € € Pers. àcharge € € € € Moins-values nettes à court terme € • Régime de la déclaration contrôlée. Plus-values Bénéfices taxables à 16% Déficits € € € CHARGES À DÉDUIRE DU REVENU • 6 ■ CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine (si vous avez acquitté la CSG après votre départ) € ■ Sommes à ajouter au revenu imposable (CSG déductible accordée à tort) € CHARGES OUVRANT DROIT À DES RÉDUCTIONS D'IMPÔT Dépenses afférentes à l'habitation principale Investissements locatifs dans les résidences de tourisme située en France. situées dans une zone de revitalisation rurale. Joignez les justificatifs Intérêts d'emprunts versés en 2001 : • Prix de revient ou d'achat du logement ou quotepart de ce prix correspondant aux droits de l'associé dans la société (logement acquis ou • Contrat conclu du 1-1-96 au 31-12-97 achevé en 2001)..... € € (sauf ceux ci-dessous) Montant des travaux de reconstruction, d'agrandissement, de grosses réparations ou • Contrat du 1-1-96 au 31-12-96 pour d'amélioration (achevés en 2001) : -réalisés dans un logement acquis un logement neuf avant le 01/01/2001..... € € - réalisés dans un logement acquis ou achevé àcompter du 01/01/2001...... € AUTRES IMPUTATIONS, REPRISES DE REDUCTIONS D'IMPOT Crédit d'impôt en faveur de la recherche Entreprises (BIC) Retenue à la source Autres entreprises bénéficiant de la restitution immédiate € € € Crédit d'impôt Crédit d'impôt (pour adhésion à un Reprises de réductions ou groupement de prévention agréé) formation de crédits d'impôt € € AUTRES RENSEIGNEMENTS (détail des sommes ou frais réels déduits,